

## Organisateur de l'activité

- **Nom**  
NAUD
- **Prénom**  
Pierre-Alexandre
- **Adresse**  
22, rue d'Anjou, 75008 Paris
- **Raison sociale**  
UMIH-GNC

## Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**  
Tourisme et Europe
- **Description de l'activité**  
Organisé en collaboration avec le Collectif EuropaNova, ce débat prendra la forme de questions/réponses entre le public et le panel d'expert invités. Cet événement aura lieu le mardi 2 octobre 2018 de 14h à 16h.

### INTERVENANTS:

- Valérie GOMEZ-BASSAC, députée du Var, rapporteur sur les consultations européennes, Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises, Commission des affaires européennes,
- Isabelle JEGOUZO, chef de la représentation en France de la Commission Européenne,
- Aina KURIC, députée de la Marne, vice-présidente du groupe d'études de valorisation d'activités touristiques, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale,
- Salvatore SERRAVALLE, secrétaire général adjoint aux affaires européennes, SGAE,
- Laurent DUC, président UMIH Hôtellerie, président de la Commission Europe de l'UMIH et président FHE,
- Caroline MALAUSSENA, conseillère des affaires étrangères à la DGE,

### MODERATEURS:

- Sylvain BONNET, administrateur EuropaNova, président-fondateur de NL

International,  
- Jean-Virgile CRANCE, président du GNC.

- **Date et heure**  
Mardi 02 octobre 2018 à 14h
- **Lieu**  
211, rue de l'Université, 75007 Paris
- **Nombre de participants**  
120
- **Catégories de publics présents**  
Professionnels et élus locaux de l'hôtellerie-restauration, professionnels du tourisme, personnalités de la société civile, citoyens français
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
INTERVENANTS:
  - Valérie GOMEZ-BASSAC, députée du Var, rapporteur sur les consultations européennes, Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises, Commission des affaires européennes,
  - Isabelle JEGOUZO, chef de la représentation en France de la Commission Européenne,
  - Aina KURIC, députée de la Marne, vice-présidente du groupe d'études de valorisation d'activités touristiques, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale,
  - Salvatore SERRAVALLE, secrétaire général adjoint aux affaires européennes, SGAE,
  - Laurent DUC, président UMIH Hôtellerie, président de la Commission Europe de l'UMIH et président FHE,
  - Caroline MALAUSSENA, conseillère des affaires étrangères à la DGE,

### **Synthèse de l'activité**

- **Thèmes évoqués**  
Surtransposition et harmonisation, fiscalité, code européen des affaires, attractivité du territoire, emploi et formation, mobilité, numérique

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
  - Manque d'harmonisation au niveau de la fermeture d'établissements de nuit défaillant : en France, cette fermeture est à la discrétion du préfet, alors que dans les autres pays c'est à un juge que revient cette décision. Cela peut être très discriminant
  - Harmonisation de la législation européenne voulue : la réglementation européenne s'ajoute à la réglementation française, c'est trop lourd à supporter pour les professionnels,
  - Volonté d'une équité de promotion touristique dans les territoires européens (et au sein d'un même pays),
  - Trop d'intrusion de l'UE,
  - Tourismophobie qui se développe, comment l'éviter ?
  - Attractivité d'un territoire : c'est aussi enjeu de mobilité,
  - La France pénalise les entreprises françaises par rapport à la concurrence
  - Décision à l'unanimité provoque beaucoup de blocages et de lenteurs .
  
- **Pistes de proposition formulées**

Il faudrait harmoniser les règles en matière de sanction des établissements pour éviter les fermetures administratives discrétionnaires. Pour éviter le développement du sentiment de tourismophobie, il faudrait mieux répartir les touristes avec une équitable promotion des territoires (développer l'attractivité des "campagnes"). Pour améliorer l'attractivité des territoires, il faudrait développer les transports de façon égale. Concernant les lenteurs dans la prise de décision, le passage à un vote à majorité qualifiée serait plus efficace notamment en matière fiscale.

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**